

Attestation d'assurance

Appel de Propositions pour l'Ingénierie, l'Approvisionnement et la Construction (travaux IAC)

Projet de Réseau Électrique Métropolitain (REM) de Montréal

À propos du processus de sélection du soumissionnaire choisi pour les travaux IAC pour le REM, le Vérificateur offre l'assurance inconditionnelle suivante :

C'est notre opinion professionnelle que le processus de sélection a été exécuté avec probité et de façon équitable, ouverte et transparente.

- « La probité » existe lorsque le processus est rigoureux, honnête et intègre;
- « L'équité » existe lorsque les décisions sont prises objectivement, exemptes de partialité, de favoritisme ou d'influence et sont conformes aux règles établies.
- « L'ouverture » existe lorsqu'une activité est accessible à tous les participants potentiels sans restrictions injustifiées à propos de qui peut participer.
- « La transparence » existe lorsque le public et les parties intéressées reçoivent l'information à temps pour faciliter l'examen public.

Note: Il est confirmé que tous les commentaires offerts aux responsables de la CDPQ Infra ont reçu des éclaircissements ou ont donné lieu à des actions correctives appropriées ce qui a eu comme résultat qu'aucune lacune n'a été enregistrée.

Jean Montplaisir

Vérificateur du processus

Jean O Grouplaisin

6 février 2018

ATTESTATION D'ASSURANCE DE PROBITÉ, D'OUVERTURE, D'ÉQUITÉ ET DE TRANSPARENCE

Appel de propositions no 01-8001 Rapport d'étape MRSEM

Afin d'assurer un traitement équitable, honnête et transparent pour tous les Soumissionnaires et un Processus de sélection conforme aux modalités prévues dans les Directives transmises aux soumissionnaires (DAS), un Vérificateur du processus indépendant a été mandaté pour observer le déroulement de l'A/P du Projet MRSEM. Cette attestation d'assurance couvre toutes les phases ayant conduit au développement des Propositions initiales et Nouvelles, à leurs dépôts, à leurs évaluations et à la sélection du Soumissionnaire recommandé à titre de futur Fournisseur MRSEM.

CONSIDÉRANT, à titre de Vérificateur du processus de sélection, avoir :

- pris connaissance, révisé et commenté les documents de l'A/P et les Plans d'évaluation;
- eu accès, avec diligence, à tout document demandé concernant cet A/P;
- été copié sur tous les échanges transmis et reçus des Soumissionnaires, notes, demandes de renseignements, demandes de clarification, etc.;
- observé l'entièreté des rencontres bilatérales tenues avec les Soumissionnaires;
- vérifié que tous avaient déposé dans les délais prescrits les Conventions de soumission, les Formulaires de participation et de renonciation et tout autre document requis lors des dépôts des Propositions;
- vérifié et observé durant les phases de préparation des Propositions que tous les Soumissionnaires avaient bénéficié d'un accès égal, transparent et simultané à toutes les informations rendues disponibles;
- observé les évaluations de recevabilité, de conformités juridique, technique et financière des Propositions déposées et avoir participé aux discussions consensuelles des comités d'évaluation;
- assisté à la présentation de leurs conclusions et de leurs recommandations au Comité de sélection;
- avoir constaté que toutes les recommandations présentées avaient été entièrement entérinées par le Comité de sélection afin d'être soumises intégralement au Conseil d'administration de CDPQ Infra,

J'ATTESTE que :

- le processus de sélection MRSEM observé a respecté rigoureusement toutes les règles et les procédures établies dans les DAS, lesquelles ont été appliquées dans le plein respect des principes de probité, d'ouverture, de transparence et de saine concurrence;
- aucune lacune à l'équité et à l'impartialité n'a été observée.

André Dumais, ing. Vérificateur du processus de sélection Projet MRSEM - CDPQ Infra

Chambly, ce 30 janvier 2018